

PROCES VERBAL DE RECEPTION PROVISOIRE

Les soussignés :

M. et Mme
propriétaires de l'immeuble situé à : CHAUMONT-GISTOUX, Chaussée de Huy *EGA*

Tél. : - Gsm :

L'entreprise générale de construction DOMUS CONCEPT
ou son représentant ayant son siège à Jodoigne, Rue des Lapins 4

et les entreprises de sous-traitance : intervenant pour les travaux de :

MOORS TERRASSEMENTS	Terrassement 1
EUROPEAN MAISON	Maçonnerie
AC CHARPENTES	Charpente
QUILLAUME DEMONCEAU	Couverture
FASTRAL	Menuiserie extérieure
FASTRAL	Porte de garage sectionnelle
MICHEL KLINKENBERG & FILS	Electricité
MICHEL KLINKENBERG & FILS	Sanitaires
BRABANT PLEISTERWERKEN	Plafonnage
MICHEL KLINKENBERG & FILS	Chauffage
PRO-CHAPES	Isolation
Phillippe PREUD'HOMME	Menuiserie intérieure
SURFACE STYLE	Chape Carrelage
MOORS TERRASSEMENTS	Terrassement 2
KUKA Façades	Rejointoyage

Déclarent procéder ce jour soit le 5 décembre 2019 à la réception provisoire de l'immeuble sis à Chaussée de Huy CHAUMONT-GISTOUX.

Ces travaux, après vérification, satisfont aux clauses et conditions du cahier des charges de l'entreprise et des plans exécutés par l'Architecte Monsieur Philippe NICODEME, du contrat d'entreprise signé le 25 juin 2018 et selon les règles de l'art, sauf en ce qui concerne les points suivants : voir documents annexés.

ANNEXE AU PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION PROVISOIRE

REMARQUES GENERALES :

Le Maître de l'ouvrage ou son représentant s'engage, dès que les travaux dits de réception provisoire sont terminés, à payer l'entière des sommes encore retenues. Ceci concernant chaque lot séparément.

La réception provisoire effectuée ce jour, marque le début de la responsabilité décennale des entreprises.

La réception définitive est accordée de façon tacite si le Maître de l'ouvrage n'en fait pas la demande par recommandé endéans le mois précédant la date anniversaire de la réception provisoire, en y exposant ses griefs. Durant cette année, les vices cachés véniels doivent obligatoirement être immédiatement dénoncés pour bénéficier de l'ensemble des garanties contractuelles.

En foi de quoi a été dressé le présent procès verbal pour valoir ce que de droit soit ¹⁰ feuilles.

La présente attestation ne dégage pas les différents entrepreneurs de leurs responsabilités et obligations régies par le cahier spécial des charges et lois en vigueur.

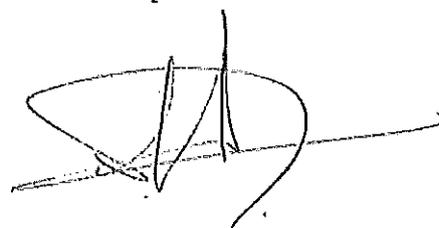
Fait en autant d'exemplaires que de parties Intéressées, à CHAUMONT-GISTOUX le 05/12/2019.

Le Maître de l'Ouvrage
M. et Mme I

L'Architecte
Monsieur Philippe NICODEME

Pour DOMUS CONCEPT
Jean-Pierre Desfrument

Guyot Vincent



**Annexe Procès verbal de réception provisoire
établi le : 05/12/2019**

Remarques : Les entreprises prendront contact auprès des propriétaires au n° de téléphone suivant: -

Terrassement
1

MOORS TERRASSEMENTS
0477/190298

Monsieur MOORS
moorsfabian@hotmail.com

semit

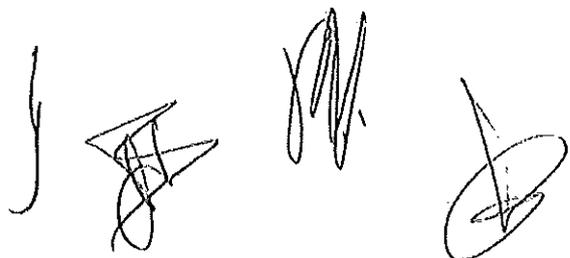


Maçonnerie

EUROPEAN MAISON
04/247 07 53

Monsieur PATTI
europeanmaison@yahoo.fr

fournir et placer des grilles sur les T de scellement.
Réaliser les joints respectifs entre les semis.
Rectifier l'alignement des semis de la porte au cas de passage.



**Annexe Procès verbal de réception provisoire
établi le : 05/12/2019**

Remarques : Les entreprises prendront contact auprès des propriétaires au n° de
téléphone suivant; -

Charpente

AC CHARPENTES
019/69 93 77

019/69 93 77

Monsieur SMITS
, ac@accharpentes.be

rien
7

Couverture

GUILLAUME DEMONCEAU
087/68 72 61

SPRL Bruno DEMONCEAU
demonceau.toitures@skynet.be

rien
7

**Annexe Procès verbal de réception provisoire
établi le : 05/12/2019**

Remarques : Les entreprises prendront contact auprès des propriétaires au n° de téléphone suivant: -

Menuiserie
extérieure

FASTRAL

0494/301407

Monsieur Delbroyère
herman.delbroyère@fastral.be

avant l'installation porte d'entrée en angle et en l'absence

7

Porte de
garage

FASTRAL

0494/301407

Monsieur Delbroyère
herman.delbroyère@fastral.be

*de la manœuvre et proposer par rapport avec ceux de l'ancien.
de la porte de garage original pour le No des les parts.*

[Handwritten signatures]

**Annexe Procès verbal de réception provisoire
établi le : 05/12/2019**

Remarques : Les entreprises prendront contact auprès des propriétaires au n° de téléphone suivant: -

Electricité

MICHEL KLINKENBERG & FILS
04/366 00 31

Monsieur KLINKENBERG
info@klinkenberg.be

Recensement d'interrupteurs sur la tête de mur entre buanderie et salle de bain.
~~fin de la visite sur site et les interrupteurs et prises.~~

7

Sanitaires

MICHEL KLINKENBERG & FILS
04/366 00 31

Monsieur KLINKENBERG
info@klinkenberg.be

~~Il~~ manque une galle VMC sur extraction WC étage

7

J JB V.M. J

**Annexe Procès verbal de réception provisoire
établi le : 05/12/2019**

Remarques : Les entreprises prendront contact auprès des propriétaires au n° de téléphone suivant; -

Plafonnage

BRABANT PLEISTERWERKEN
02/7513526 0494/520967

Monsieur Francx
luc@brabantpleisterwerken.be

Neust

7

Chauffage

MICHEL KLINKENBERG & FILS
04/366 00 31

Monsieur KLINKENBERG
info@klinkenberg.be

explications VMC + PAC a communiqué

mise en service du système VMC a confirmé, ne semble pas ASPR



**Annexe Procès verbal de réception provisoire
établi le : 05/12/2019**

Remarques : Les entreprises prendront contact auprès des propriétaires au n° de téléphone suivant: -

Isolation

PRO-CHAPES
04/384 89 65

Monsieur PARKER
info@pro-chapes.be

Non

7

Menuiserie
intérieure

Philippe PREUD'HOMME
04/362 68 57 0475/233507

Monsieur PREUD'HOMME
info@preudhomme.eu

Non

7

J *PH* *MM* *J*

**Annexe Procès verbal de réception provisoire
établi le : 05/12/2019**

Remarques : Les entreprises prendront contact auprès des propriétaires au n° de téléphone suivant: -

Chape
Carrelage

SURFACE STYLE
085/21.47.82

0473/839 450

Monsieur ANCIEN
surface.style@skynet.be

la barbotine et boquer d'ocres au vu est a l'extérieur du contour des bords
ainsi que les 2 supports

7

Terrassement
2

MOORS TERRASSEMENTS
0477/190298

Monsieur MOORS
moorsfabian@hotmail.com

Moors
7

J

AS

Moors

J

**Annexe Procès verbal de réception provisoire
établi le : 05/12/2019**

Remarques : Les entreprises prendront contact auprès des propriétaires au n° de
téléphone suivant: -

Rejointoyage

KUKA Façades

0485/840154

Monsieur F. KUKA
kuka.f@hotmail.com

n° 7

7

[Handwritten signatures]